



Communiqué de presse SNES-FSU28 :



Soutien aux personnels et militants syndicaux

Faisant suites à une dégradation forte des relations de travail durant plusieurs années au Lycée Rotrou, à une enquête administrative et à la suspension de la Proviseure (ou d'un personnels), des faits graves se sont déroulés dans la nuit de vendredi 31 mars 2023 à samedi 1 avril 2023 au Lycée Rotrou.

Intrusion d'établissements, section de câble du transformateur électrique coupant le courant à l'établissement et aux personnes vivant dans les logements de fonction, cadenassage des grilles, blocage de l'accès pompiers, et courrier anonyme d'injures et de menaces à l'égard de certains personnels de responsables institutionnels, et de représentants des personnels.

Le SNES-FSU28 condamne ces agissements et apporte son soutien aux personnes visées dans l'établissement et ailleurs, au militant syndical visé, ainsi qu'à tous les autres personnels de l'établissement.

Elle invite les personnels à **demander la protection juridique fonctionnelle** auprès de leurs administrations et à demander à **être accompagné-es dans les démarches par les représentant-es du personnels.**

Les personnels du Lycée **ont dû cesser le travail lundi 3 avril 2023 pour obliger l'administration à venir sur place** donner des réponses à leurs questions et demandes, comme celle d'une cellule de soutien psychologique. **Cette première réaction ne suffit pas.**

Les collègues seront reçu en audience mercredi à 17h30 à orléans par le rectorat à leur demande pour présenter leurs revendications.

Mais, pour que les rumeurs n'alimentent plus les thèses complotistes, que les personnels ne soient ou ne se sentent plus menacé-es, en danger, insulté-es, d'autres actions fortes sont nécessaires de la part de l'administration qui doit permettre la reconstruction de collectif de travail éclaté.

La situation impose des **réactions et des actions sur place de la part du rectorat et des décisions claires, explicites et explicités construites avec les personnels eux-mêmes et leur représentant-es.**

Julien jaffré, pour le SNES-FSU28